

Gabriella ROSSETTI (dir.), *Dentro la città. Stranieri e realtà urbana nell'Europa dei secoli XII-XVI*, Naples, Liguori, 1989.

2 - Sheilagh OGILVIE, *Institutions and European Trade: Merchant Guilds, 1000-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

Diego Deleville

Les Italiens en Dauphiné à la fin du Moyen

Âge. Crédit, finance et pouvoir

Grenoble, Presses universitaires de

Grenoble, 2012, 472 p. et 16 p. de pl.

D'étrangers migrants résidents venus d'Italie, parfois passés par la Savoie, les « Lombards » ou les « Florentins » finissent par perdre leur statut d'« hôtes » pour devenir des « Dauphinois », selon le récit d'une intégration ou d'une assimilation réussie. Dans cet ouvrage issu d'une thèse, l'auteur décrit l'immigration des Italiens en Dauphiné, constitutive d'un groupe fort « disparate » mais formé surtout de *mercatores*, des marchands qui sont aussi prêteurs ou banquiers et hommes d'affaires. Cette histoire commence au XIII^e siècle lors de l'essor économique « assez tardif » du Dauphiné, au moment où le dauphin, renforçant son pouvoir centralisateur et modernisateur, a, avec la noblesse dauphinoise, d'importants besoins de crédit. C'est la période des franchises dauphinoises puis de la naissance de la fiscalité. Ces hommes d'affaires sont à la fois attirés et contrôlés, voire réprimés, par le pouvoir soucieux de lutter contre l'usure.

Ce tableau classique peut être peint grâce à des sources riches dont l'auteur ne souligne pas les caractéristiques pourtant spécifiques. Il affirme néanmoins implicitement leur importance puisque ce joli livre présente en filigrane sur la couverture un texte des archives départementales de l'Isère où se lit sous le titre le mot « *lumbardorum* ». L'essentiel de l'information provient des actes de la série B, en particulier de la sous-série 8B et des comptes de châtelainies qui sont abondants dans ces régions. Cependant, le chercheur a omis de préciser qu'il s'agit (l'on suppose) des archives départementales de l'Isère (du Conseil delphinal après 1337, des bailliages, de la chambre des comptes ?), des Hautes-Alpes (des bailliages

et des juridictions ?), et de la Drôme (des bailliages et notaires à partir de 1341 ?). Il ne donne aucune précision sur la conservation des actes notariés qu'il évoque pourtant çà et là. Bref, le lecteur en est réduit à des supputations en cette matière essentielle. Il est également privé de toute réflexion sur le corpus, de toute critique des sources, et donc limité pour opérer une comparaison équilibrée avec d'autres études.

Cet oubli ne semble pas accidentel, ce qui laisse perplexe : pas de paragraphe sur la documentation, pas ou peu de réflexion sur la place et le sens des informations collectées, ainsi que sur les lacunes éventuelles. La lecture laisse parfois l'impression que ces Italiens du Moyen Âge pourraient avoir vécu à n'importe quelle période. Les comptes témoignent-ils simplement d'une « modernisation » de l'administration ? Sans doute, le texte le montre, le travail a-t-il principalement porté sur l'analyse des chartes de franchises, des comptes de bailliages et de judicatures d'Embrun et de Briançon, mais aussi et surtout sur de nombreuses comptabilités qui sont, elles, localisées précisément. Les dépouillements ont-ils été exhaustifs ou des choix ont-ils été opérés ? L'on comprend, s'agissant de sources sérielles, l'attention bienvenue aux inflexions du vocabulaire ou de l'anthroponymie qualifiant des étrangers. L'on apprécie le traitement cartographique, qui reste cependant un simple outil de localisation alors que la chronologie de l'essor et du déclin des *casane*, les maisons de prêt des Lombards, aurait pu s'y lire par exemple. Mais l'on s'étonne du petit nombre – deux – de graphiques, qui présentent en outre des données limitées. L'auteur parle de « réseaux » sans véritablement réfléchir à cette notion ni utiliser les outils de représentation qu'elle offre, alors qu'ils sont aujourd'hui largement vulgarisés.

Un dernier témoignage dit la nature de l'ouvrage : les chapitres et sous-parties sont généralement constitués d'une présentation large du sujet abordé, suivie d'une analyse des actes étudiés. L'utilisation de la bibliographie paraît toujours aller de soi alors que la liste fournie, qui reste maigre et incomplète, juxtapose des manuels très généraux à des études régionales ou traitant des espaces limitrophes.

L'argumentation est rédigée avec aisance et autorité, certaines pages, fort claires, sont dignes d'une belle synthèse. Plus que l'édition d'une thèse, on croit lire un ouvrage d'histoire régionale qui nous livre une vision générale assortie d'exemples.

Le lecteur apprécie de découvrir des éléments précis au sujet des marchands et des prêteurs italiens et juifs en Dauphiné à la fin du Moyen Âge, apports qui viennent conforter d'autres travaux sur des thèmes proches. Si le cas dauphinois n'apporte rien de plus sur les raisons du départ, tel l'ostracisme à Asti, et l'importance des filières de migration, la chronologie est bien documentée et nuancée: premiers passages au XIII^e siècle puis installation de marchands, organisation des *casane* au début du XIV^e siècle, départs et renouvellement de la population italienne vers 1340-1350 (par exemple à travers la famille des Malabayla, venus de Savoie après 1312), implantation assortie de mariages et anoblissements dès le milieu du XIV^e siècle. Les pages concernant les appellations des Florentins et des Lombards sont spécialement intéressantes: nom personnel transformé en patronyme, ou anthroponyme faisant référence à un espace qui va s'élargissant devenu appellation professionnelle et, finalement, terme autour duquel s'édifie un imaginaire dépréciatif en référence à l'usure. Et ce malgré la variété des profils de ces immigrants italiens: juristes, conseillers proches du Dauphin, financiers, à la fois usuriers et officiers, participant à l'administration des châtelainies, voire faisant preuve de capacités techniques ou militaires... Ces hommes sont ceux du Dauphin, qui les attire et les protège avec des privilèges, les juge et les contrôle, est parfois tuteur de leurs enfants et gardien de leur héritage. Ces thèmes mériteraient sans aucun doute une lecture comparatiste dont l'auteur a d'ailleurs l'intuition. Une ouverture grâce à la bibliographie provençale, sicilienne, voire ibérique, permettrait une mise en perspective.

La lecture des chartes de franchises et l'attention portée à la terminologie enrichissent notre vision sur les gradients de la

citoyenneté. La reconnaissance juridique de la présence de migrants résidents étrangers, d'abord représentés dans le cadre d'une « nation », souligne par contraste la construction des identités et de l'appartenance à la communauté des citoyens. Les *extranei*, aptes à transmettre leurs biens, ne sont toutefois pas *peregrini*. Des Italiens peuvent accéder à la citoyenneté. Les réflexions sur les enquêtes delphinales, suggestives, pourraient être approfondies car le lien établi entre enquêtes sur l'usure et enquêtes sur les mauvais officiers est remarquable. Les pages concernant l'usure, qui éclairent la politique d'Humbert II en application du concile de Vienne, aboutissent aux conclusions désormais partagées sur la reconnaissance en pratique d'une prise de bénéfices, sur une augmentation de la précision de la législation, sur une conversion des interdits en revenus fiscaux à travers l'écoute des plaintes, des enquêtes et procès suivis de compositions. Il n'est d'ailleurs pas certain que l'interprétation psychologisante de « versatilité » caractérise réellement cette action, qui n'a rien d'original. Plutôt que de se contenter de l'opposition convenue entre une norme exclusive et une pratique admise faute de mieux, l'auteur avait les moyens d'une analyse plus subtile des diverses inflexions de cette politique anti-usuraire. L'idée de la mise en perspective entre le notaire public et le « prêteur public » aurait pu être développée avec profit. Sur ce sujet également, un approfondissement et un travail comparatiste sont possibles. Les allusions à l'importance du domaine pénitentiel en la matière n'ont sans doute pas pu être développées en l'absence de testaments.

Les choix épistémologiques, bien que non dits, ont conduit l'auteur à s'attacher à décrire des destins individuels et familiaux pour mettre en valeur les relations « informelles » et les espaces « informels » (p. 444). L'ouvrage fournit une foule d'informations et apporte sa pierre à l'édifice des études plus vastes et renouvelées au sujet de la place des hommes d'affaires « étrangers » dans le crédit et l'usure.

CLAUDE DENJEAN